



**CODIR GESMA 15/06/23**

**ODJ**



Présents : F. Boerkmann, A. François, C. Jouin, A. Vernier, F. Damato, , M Delage, JL Maroyer, C Bolliger,

Excusé : C Prégniard, D Lachgar, M Vergnaud

Invité : Giraud P

### Approbation du précédent codir

---

CR codir du 11/05/23 : oui

### Procédure d'inscription saison 2023/2024

---

Elle est commencée

Elle se fera en ligne quand on aura remis la carte. 49 cartes ont déjà été rendues.

3 formulaires à remplir

1<sup>er</sup> pour les coordonnées

2eme pour le type d'adhésion

3ème pour les formations avec le nom du responsable de formation ( déterminé lors de la réunion cadre)

A la suite de l'inscription le président et le secrétaire reçoivent un mail pour récupérer les informations. Un formulaire à l'adhérent récapitulant les données et donnant le montant du chèque .

Ce formulaire est à remettre au GESMA avec le chèque.

La fédé exige le certificat médical annuel (plus de CACI sur 3ans avec questionnement médical)

La licence passe à 45.80 € l'assurance devrait être très augmentée mais on se sait pas encore de combien.

### Début de saison 2023/2024

---

Reprise le lundi 11/09

Accueil des nouveaux adhérents avec un document d'accueil (voir Salmi)

Un point d'accueil dans l'entrée avec le kakémono. Ceux qui prennent une adhésion toutes activités peuvent faire le tour des activités afin d'essayer.

Début des formations

Ne pas commencer trop tôt ( pas avant le 1<sup>er</sup> octobre)

### Frais gazoil minibus

---

Nouveau prix au km : on laisse à 0.35 € en attente du bilan de l'AG.

### Demande de baptêmes

---

A peu près 35 demandes depuis le site. Beaucoup plus en réalité On doit être pas loin de 100.

Peut-être faire payer pour des personnes extérieurs , et priorité aux plongeurs.

Faire payer 5€ pour les baptêmes extérieur, et s'il fait une formation on lui remet.

**GESMA**

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

## Eté actif- Christian Jouin

---

Dates : Baignes le 24/07 à 18h et Garde le Pontaroux le 1/08 à 20h

22 baptêmes alors 5 - 6 encadrants dans l'eau + 1 ou 2 sur le bord

Tarif : 10 €/baptême, transport 0.60 €/km

Repas pris en charge par le GESMA dans la limite de 15 € par encadrant,

=> Mise à jour dans la fiche fourgon sur le site.

Inscription encadrants sur le site.

## Ag Extra & repas fin de saison

---

Le 23 juin

AG extraordinaire pour modifier les statuts afin que le CODIR puisse fixer les tarifs en fin de saison avant la saison future.

La tireuse est réservée ( 2 fûts de 30l) le supplément sera pour la réunion cadre du 26.

Fred se charge des gateaux apéro

## Forum du sport

---

9 et 10 septembre

## Anniversaire 60 ans

---

Annnonce de la date sur le site

Traiteur choisi : Vieux logis

- 33 € si plus de 100 personnes
- 35,50 € si moins de 100

Goodies : faire faire bonnet, t-shirt, sweat, veste sur inscription

Autocollants : 174 €

Gobelets : 200 €

Eclairage, micro HF :

DJ : « La sardine aux platines » Françoise Guiot : carte cadeau de 100 €

Tombola : 60 lots (photos, t-shirts, bonnets,

Autocollants :

Communication sur le facebook

Achat du vin chez Patarin

Champagne : En cours

Photos de la vie du club : d'ici la fin juin

Salle : 350 personnes assises

Participation du club : 5 €/repas/adhérent

Invités : voir fichier

Peut-être inviter quelques huiles pour l'apéritif :

+ tous les anciens présidents

Pour les demandes de médailles jeunesse et sports

Demander à Sébastien Allègre

On pourrait faire une demande au département pour un subvention « anniversaire »

# GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

## Frais km pour formation

---

17 demandes de CERFA.

Reste à faire chèques pour quelques cadres

## Infos Codep

---

Week end cadre 7 et 8 oct, descente en eau vive (rafting) 20 places , il faut relancer les cadres.  
Faire un sondage pour d'éventuels initiateurs

## Matériel

---

Subvention CODEP : 1 049 € révision détenteur) ~~xx~~ 2 098 € à dépenser

Achats à faire rapidement : 4 blocs neuf 12 l sans robinetterie : 3 courts et 1 long

Stab : 1XS, 2 L et 1 XL

Responsable des achats : Jean Christophe Dubois

## Secourisme

---

Rifa validés

## NAP

---

Alain Archambaud médaille de bronze au championnat de France

## PSP

---

Saison enfin bien terminée, le 7 juin 15 participants.

Estelle enchantée d'avoir participé en temps que juge au championnat de France.

### Technique

Niveau N2 ,une bonne dynamique

Derogation règle nombre de plongées

8 ancien N1 + un autre

+ un extérieur

9 N2 validés mais 1 accident

Arrivée de Jean Noël Mesmin a été très positive. Bon pédagogue, bonne sociabilité.

Une sortie avec 7 sortie en mer est un minimum pour faire un N2

A prévoir de faire un seul long séjour pour réduire les frais.

En ce qui concerne les lignes d'eau , il est impossible de laisser la 1 a l'apnée. La ligne 1 doit être utilisée pour la technique.

Les tables doivent être enseignées mais pour les examens il est aussi important de savoir se servir de l'ordinateur.

Partage de la fosse avec l'apnée le 1er mercredi est ok.

Pascal ne sera plus responsable de formation mais restera disponible pour aider.

Cette année il y a eu beaucoup de baptêmes qui ont utilisé du matériel qui a fait défaut aux stagiaires N1, N2et N3.

Les baptêmes devraient être fait en début d'année , 15 min seulement ,et ensuite passer aux formations.

# GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

## Apnée

---

40 apnéistes différents en début d'année puis après le sondage :

Engagement 26 apnéistes. Puis 20 et puis l'enthousiasme passe au fil du temps.

### Sortie CODEP

St Lin : 12 personnes

Marc passe son MEF1.

3 personnes intéressés par la compétition.

Que faire des débutants ? Eric prend les débutants

Pour les autres Marc fait des plans d'entraînement.

Si les nouveaux veulent être assidus il faut prévoir un planning.

Il faudrait faire des réunions cadres plus souvent.

### Photo/Vidéo/Bio

---

Romuald FB1

Il faut un budget de 200€

---

Le site s'enrichit de nouvelles photos

### Plusieurs photos sont retenue site & responsables

---

Structure du site : maquette proposée par Salmi

Responsable agenda :

Responsable newsletter : Lancement de la 1<sup>ère</sup> lettre

La 2<sup>ème</sup> diffusion fin juin.

### Nettoyage Charente

---

Opération de nettoyage le 23 septembre : secteur Rives de Charente

Mr Belkasem souhaiterait s'investir et exposer du matériel de ramassage, éduquer sur les déchets ;

Organisée de Rives de Charente en allant sur le musée de la BD

Stands sur l'esplanade de Magelis : Autorisation accordée

Philippe Tisseuil responsable

Zone de réception déchets Rives de Charente

Affiche faite par cleanwalker : à montrer

### Sorties effectuées

---

Sortie à Colera : Peu de visibilité suite aux grands vents.

# GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

## Sorties envisagées

---

- Marseille : 1<sup>ère</sup> semaine de juillet, 19 plongeurs
- Estartit au 12 au 17 juillet matin : 31 inscrits pour 30 places Evelyne
- Egypte: croisière SUPERMIX du 14 au 21/10/2023 -13 places - complet- Dominique
- Philippines : Dates à fixer plus précisément

Prochain CODIR : ?

Après CODIR :

**Fin de réunion : 22 h 15**

**La secrétaire de séance :**

**Dominique Lachgar**

**le président :**

**François Boerkmann**

**GESMA**

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen